

**AFSP**

ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE

MSH - 54, boulevard Raspail

75006 Paris

Tél. : 01 49 54 21 36 Fax : 01 49 54 21 61

Email : [afsp@msh-paris.fr](mailto:afsp@msh-paris.fr)

# *Section d'Études Internationales*

**Bulletin n° 11**

**Automne 2000**

## **Sommaire**

Editorial

\*

Impressions de colloque

\*

Vu de Lille II

\*

Congrès de l'IPSA

\*

Bourse pour l'Université d'Oxford

\*

ACUNS : Ecole d'été et bourse de doctorat

\*

Nouvelles du Standing Group on International Relations

\*

Annuaire — Questionnaire

## ÉDITORIAL

De l'avis général, le colloque sur La Loyauté dans les relations internationales a été un succès tant pour la qualité des interventions et la richesse de la discussion que pour la convivialité de l'atmosphère. Chose exceptionnelle : tous les rapports écrits étaient disponibles à l'ouverture du colloque et ont pu être distribués. Un projet de publication est en cours, sous la direction de Josepha Laroche. Grâce aux efforts conjugués d'Alexandre Boza, d'Anne Leroy-Avy et de Pierre Muller l'organisation de ces deux journées était parfaite. Nous les remercions chaleureusement.

L'idée d'instaurer un rendez-vous annuel de la SEI s'est imposée. Cette pratique d'une rencontre professionnelle régulière est en vigueur dans la plupart des associations de relations internationales à l'étranger. La SEI est aujourd'hui suffisamment installée pour l'adopter à son tour. Ce rendez-vous se situera chaque année à la fin du mois de septembre, tantôt à Paris, tantôt en région. La tenue éventuelle du prochain colloque à Pau est en ce moment à l'étude. Nous indiquerons le thème et procéderons à un appel à contribution dans les prochaines semaines.

Pour ceux qui ne l'auraient pas fait, nous vous demandons de nous retourner le questionnaire destiné au prochain annuaire, d'autant plus important que l'annuaire européen est également en révision et que les coordonnées des membres de la SEI doivent y figurer.

Le comité exécutif

## IMPRESSIONS DE COLLOQUE

### LA LOYAUTÉ DANS L'ANALYSE DES RELATIONS INTERNATIONALES

28 et 29 septembre 2000

C'est après avoir vaillamment bravé les désordres provoqués par une grève générale de la S.N.C.F. que tous les participants au colloque se sont retrouvés à Paris I dans une belle salle où les recevait le département de Science politique de cette université. Décliné en deux journées d'études, le colloque avait pour ambition d'explorer, ou plutôt de défricher, le champ du concept de loyauté dans les relations internationales. C'est devant un auditoire d'une bonne quarantaine de personnes (parmi lesquelles l'absence des membres du CERI – hormis un chercheur associé et une doctorante – fut regrettée), que Françoise Dreyfus et Pierre Muller ont ouvert les travaux, avant de céder la parole aux principaux acteurs de la matinée.

La brillante introduction de Josepha Laroche comporta un subtil dosage entre audace intellectuelle («*il faut postuler que la loyauté est un concept utile en Relations internationales*»), et prudence («*ce cheminement, hétérodoxe par nature, exige une réelle prudence épistémologique*»). C'est pourquoi cette première intervention sera parvenue à stimuler la curiosité des auditeurs sceptiques et à conforter les autres dans leur sentiment que le colloque revêtait une réelle pertinence. Présidée par Jean Leca, la matinée consistait principalement à examiner les éventuels ancrages du concept de loyauté dans la sphère des idées et de la sociologie politique. C'est en réalité une fois que se fussent succédé à la tribune Armelle Le Bras-Choppart, Gérard Wormser et Patrick Lehingue, que le débat s'est vigoureusement animé dans la salle.

En effet, visiblement désarçonnés par le polymorphisme de cette loyauté tour à tour *promesse fondée en raison* (chez Machiavel), *probité intellectuelle* (chez Aron) ou associée à l'*apathie politique* (chez Hirshmann), un certain nombre d'auditeurs ont fait converger leurs attaques et leurs critiques en direction de cette notion jugée illusoire et écartelée entre les registres psychologique, moral et politique. En un mot : le concept de loyauté, du moins appliqué aux relations internationales, ne serait finalement qu'une «*patate chaude que les intervenants successifs se renvoient sans jamais parvenir à s'en saisir*» (dixit l'un des auditeurs!!!). Exploitées avec bonne humeur par Jean Leca, par Josepha Laroche et les trois intervenants incriminés, toutes les variations culinaires autorisées par le label "patate chaude" permirent de joyeux, (mais constructifs), échanges de vues.

De leur côté, Marie-Claude Smouts et Pascal Vennesson formulèrent alors deux points de vue qui synthétisaient assez bien les enseignements et les limites de ces premiers développements, tout en annonçant les avancées promises par ceux qui auraient lieu l'après midi. Ainsi, si le «*caractère cumulatif du contenu de la matinée se révélait incontestable*» (M.-C. Smouts), il n'en demeurerait pas moins que «*trancher la question de la loyauté dans les relations internationales sous forme de postulat était gênant dans la mesure où il s'agit probablement davantage d'une délicate question de faits, que de théorie*» (P. Vennesson).

La pause-déjeuner occasionna une réunion très conviviale où une bonne vingtaine de participants au colloque purent échanger leurs impressions en dégustant (le croira-t-on ?) une succulente «*patate chaude*» sous forme de gratin Dauphinois (mais si !). Après que la gastronomie fut ainsi venue prêter main-forte à la principale instigatrice du colloque, de retour Aile Soufflot, le "Président" Guillaume Devin annonçait les trois communications relatives à la place de la loyauté dans la politique étrangère, prévues pour l'après-midi. Compte tenu de leur objet en "prise directe" avec l'histoire réelle, voire avec l'actualité internationale, elles ont assez rapidement dissipé le climat dubitatif qui avait plané dans l'assistance durant la matinée. Ceci dit,

deux questions très pertinentes de Guillaume Devin sont venues mettre l'accent sur la difficulté d'une définition vraiment précise du concept de loyauté. Ainsi, déclarer que *« c'est à l'aune de son héritage historique qu'un Etat peut être conduit à en estimer un autre déloyal »*, et pas seulement en fonction de tels ou tels intérêts (P. Vennesson) nous éclaire-t-il ? Car, de quoi d'autre se compose donc cet «héritage» censé constituer le socle sur lequel s'érige cette loyauté ou déloyauté ? D'autre part, considérer que *« tout affichage de loyauté crée de la loyauté »* (F. Charillon) ne brouille-t-il pas trop hâtivement le *distinguo* entre les deux niveaux ? C'est sur ces interrogations pesant sur la loyauté en tant que *« référent permanent et ultime »* dans les relations internationales, que s'achevait la première journée.

À la reprise des travaux le lendemain matin, était venu le temps d'œuvrer à faire apparaître quelques « principes de fonctionnement » de la loyauté au plan international en matière économique. Après que « le Président » F. Constantin eut modifié l'ordre d'apparition des intervenants, Pierre Mazet montra, à partir du cas de la coopération économique transfrontalière entre l'Espagne et la France, dans quelle mesure *« une loyauté "rationnelle en objectifs", par ses pratiques routinières, pouvait conduire à instituer une loyauté "en valeurs" »*. Lui succédant, Jacques Chevallier allait suggérer pour sa part que, transgression permanente du Droit et des codes, *« la corruption en matière d'économie internationale pouvait être conçue comme un élément fondamental de déloyauté »*. Toutefois, cette pratique n'est pas perçue en tous lieux comme ferment de déloyauté (comme par exemple en Asie). La tension instable entre corruption et loyauté inviterait donc plutôt à une relecture des croyances des dominants quant au droit de la mondialisation. Ainsi, pour Michel Rainelli, la loyauté, du moins dans l'économie internationale, ne serait en somme *« qu'une loyauté commerciale définie par des acteurs économiques majeurs »* qui ne prennent pas en considération les droits politiques. Ahmed Hidass, soulignant le rôle des entreprises transnationales américaines dans la définition des normes internationales, releva également une tendance à la production unilatérale des normes en matière de propriété intellectuelle.

La dernière série d'interventions prévue pour le vendredi après-midi consistait à explorer la loyauté en tant que « principe d'ordre dans les relations internationales ». Consacré aux conditions d'une information loyale, le premier exposé d'Yves Poirmeur souligna ce paradoxe selon lequel *« tout journaliste soucieux de fournir celle-ci doit se défaire des diverses loyautés dans lesquelles il est pris »*. Philippe Ryfman se pencha sur d'autres « réseaux de loyautés » que sont ceux des O.N.G. Celles-ci, en produisant des codes de conduite qui structurent *« l'espace public international »*, contribueraient à l'imposition de la loyauté dans les relations internationales.

Enfin, les deux dernières interventions étaient consacrées à la pertinence de la notion de « loyauté envers le genre humain ». Thomas Lindemann, par son exploration des statistiques de la mortalité des prisonniers de guerre, a fourni une illustration très concrète de la condition humaine lors des conflits. Cette approche de la loyauté envers l'humanité pourrait être étendue au *« traitement réservé aux personnes sans papiers et aux prisonniers pouvait également servir d'étalon de ce type de loyauté dans les pays développés »* (P. Mazet). Citant les exemples du SIDA et de la déforestation, Marie-Claude Smouts souligna ensuite à quel point les informations fournies par les autorités publiques sont souvent biaisées et parcellaires, suggérant que les politiques sont par conséquent *« élaborées sur des données déloyales »*.

Après une courte pause, (il ne sera pas dit que la SEI ne sait pas tenir les délais !), Philippe Moreau Defarges réintroduisit dans le colloque la tonalité « pragmatique » qui avait fait sa marque la veille : *« comment ne pas demeurer sceptique vis à vis de la notion de "loyauté à*

*l'égard de l'humanité*», compte tenu de la multitude des allégeances possibles et surtout des conditions hostiles, à ce jour, à un ralliement de l'ensemble des Etats aux dispositifs actuels » et à une loyauté universellement légitimée et respectée. Catherine Lecomte, Présidente de cette ultime série de travaux, céda alors la parole à Guillaume Devin qui était investi de la délicate mission de conclure l'ensemble du colloque. Bien que «nécessairement sélective», cette conclusion mit habilement en lumière un concept de loyauté pourvu, pour ce qui concerne le champ des Relations internationales, d'une indéniable «consistance conceptuelle» et qui recèle en même temps «d'importants enjeux pratiques». Selon Guillaume Devin, deux dimensions, deux lectures concurrentes du concept de loyauté se seront distinguées, au fil des travaux : d'une part, un «cercle vertueux de la loyauté» qui tendrait à «civiliser» les relations internationales et, d'autre part, un «cercle pervers de la dépendance» entretenu par les intérêts et les conduites imposées par les plus puissants : «la morale des uns serait le destin des autres». Au terme de ces deux journées, le colloque n'a pas tranché mais les réflexions produites auront permis de mieux comprendre certaines évolutions du monde qui se construit sous nos yeux.

En guise de clôture des travaux, Marie-Claude Smouts, Vice-Présidente de l'AFSP, rendit hommage à la ténacité de Josepha Laroche, dont l'initiative avait suscité bien des doutes au congrès de l'AFSP, à Rennes en septembre 1999. Elle remercia également les «non-internationalistes» d'avoir apporté leur contribution à cette vaste réflexion. Enfin, une conférence annuelle de la SEI, délocalisée en province, fut proposée à l'assemblée. Une fois encore, un appel fut lancé aux membres de l'Association pour qu'ils fassent part de leurs remarques, la SEI ayant besoin de ces dernières pour étendre ses activités et sa visibilité.

Marc Dixneuf

Isabelle Le Breton

ATER à Paris XIII Chargée de TD à Paris II

## VU DE LILLE 2

La place des études de politique internationale est à la fois limitée et en légère progression à l'Université Lille 2, y compris à l'Institut d'Études Politiques.

De manière générale, les relations internationales sont enseignées, le plus souvent, comme des cours de droit international. Cependant, depuis 1994 et l'ouverture d'une maîtrise de science politique, un cours de relations internationales est pris en charge par la section de science politique. Il constitue principalement une introduction générale à cette discipline puisque les étudiants ont jusqu'alors connu une approche juridique, et quelquefois historique quand ils venaient de la Faculté de lettres.

Le DEA de science politique de Lille est composé de deux grandes mentions, l'une de « Sociologie politique comparée » et l'autre de « Pensée politique ». Seule, cette dernière comprend un enseignement de relations internationales : « Philosophie des relations internationales ».

L'IEP, quant à lui, s'est étoffé depuis trois ans d'une section « Europe » contenant un ou deux enseignements qui peuvent être orientés vers la politique internationale. Chaque groupe d'étudiants de cette section doit aussi suivre une conférence de méthode intitulée « Théorie et sociologie des relations internationales ». Si la nouveauté doit donc être saluée comme progrès de notre domaine, le bât blesse sur au moins deux plans, pour l'ensemble de Lille 2.

D'une part, et malgré l'intitulé qui vient d'être mentionné, la théorie et la sociologie de la politique internationale restent encore le parent pauvre de l'enseignement des politistes, avec ce que cela suppose de travail approfondi concernant notamment les comparaisons entre configurations historico-politiques diverses, mais aussi en ce qui concerne les diverses approches par des acteurs et des analystes de différents pays, et bien sûr de différentes époques.

D'autre part, il faut souligner aussi l'absence pour ainsi dire totale (et autrement qu'individuelle) de la recherche en ce domaine. L'internationaliste ne peut, en effet, au mieux que se glisser dans des orientations de recherche concernant en priorité d'autres objets et d'autres méthodes. En outre, un obstacle intellectuel non négligeable provient de la confusion souvent opérée entre politique internationale et politique comparée.

Le terrain de la politique internationale étudiée de manière universitaire reste donc en friche même si le bilan n'est pas entièrement négatif.

Il existe par ailleurs une réelle possibilité de travail avec les juristes qui ont organisé depuis plusieurs années un 3<sup>ème</sup> cycle de « Défense nationale ». Il s'agit aujourd'hui d'un DESS faisant intervenir des responsables politiques aussi bien que des universitaires et pour lequel une collaboration nous a été proposée.

Stephen Launay  
Maître de Conférences en science politique  
Université Lille 2

LE CONGRES DE L'IPSA A QUEBEC  
1 – 5 août 2000

Le XVIII<sup>e</sup> congrès de l'IPSA (International Political Science Association) s'est tenu à Québec du 1<sup>er</sup> au 5 août 2000, sous la présidence, pour cette édition, de Theodore Lowi. Le thème central en était « Capitalisme mondial, gouvernance et communauté : vers un millénaire des corporations ? ». Il serait naturellement fastidieux de dresser ici une liste des thèmes traités, à la fois autour du thème principal et en marge de celui-ci, thèmes que l'on peut trouver par ailleurs sur le site de l'IPSA : <http://www.ipsa-aisp.org/programme.htm>. Mais notons que le titre même de ce congrès était de nature à faciliter le décloisonnement entre politique « domestique » et politique internationale. Et de fait, de la globalisation à la régionalisation en passant par la gouvernance ou les droits de l'homme, les occasions n'ont pas manqué de réunir, dans les mêmes panels, des « internistes » et des internationalistes. Le naturel avec lequel les frontières se sont estompées, avec lequel le dialogue a pu avoir lieu, incite d'ailleurs à penser que le temps du compartimentage excessif est bien loin. On ne peut que s'en réjouir.

En ce qui concerne les autres thèmes, disséminés au fil des ateliers estampillés « séances spéciales », « séances thématiques », « séances des comités de recherche », voire « séances canadiennes » (...), on y retrouvait d'abord, bien sûr, les caractéristiques propres à ce type de rencontre : les sujets traités sont innombrables, les panels parfois joyeusement confus, on y vient d'abord pour revoir de vieilles connaissances, les grands noms de la science politique sont prévus au programme, au final ils ne sont pas tous là, et plus de la moitié des travaux se déroule devant un public très faible<sup>1</sup>. Tout cela fait la joie des habitués, qui se remémorent les éditions antérieures. Moins celle des jeunes chercheurs ou doctorants, qui en faisant le compte du temps et de l'argent se demandent légitimement : tout cela est-il bien raisonnable ?

Nous y reviendrons.

Quel bilan tirer du point de vue des relations internationales ? Il n'est pas certain, en dépit d'un titre qui pourrait être fait pour elle, que notre discipline en sorte vainqueur. Certes, d'autres colloques, d'autres associations, se consacrent entièrement à l'international. Mais il est toujours intéressant de mesurer la place que les « RI » représentent dans une rencontre dite « généraliste ». Si l'on se livre à l'expérience désormais rendue facile par les grâces d'internet et du traitement de texte, et qui consiste à rechercher des termes et leurs itérations dans le programme général du congrès, le bilan est troublant. Sur plus de soixante ateliers dans le thème principal, le mot « transnational » (ou ce qui peut s'y rattacher : « transnationalisme », « transnationales », etc.) n'apparaît dans aucun titre de panel, et dans les titres de deux papiers seulement (« *Transnationalism, feminism and NGOs* », et « *Transnational cosmopolitanism and African state sovereignty: Towards a new Synthesis* »). Un seul panel (et aucun papier hors de ce panel) porte explicitement sur les conflits (« *Les conflits politiques en Afrique au 21e siècle* »). Seul le titre d'une table ronde (« *Canadian foreign policy and the environnement* ») contient le terme « foreign policy » ou « politique étrangère ». Enfin, c'est en vain que l'on cherchera, quelle que soit la langue, les mots « diplomatie » ou « guerre ». Ailleurs, dans les autres sessions, le bilan n'est que légèrement plus reluisant. Dans les séances spéciales par exemple, un seul panel sur la politique étrangère (« *Institutional analyses of foreign policy decision-making* »), un seul encore sur le conflit (« *Religions and transnational networks: Sources of political conflict or resources* »).

---

<sup>1</sup> Quelques panels se déroulaient même sans public, et un autre devant une seule personne... qui en se levant et en quittant la salle a plongé les panelistes dans la plus grande perplexité.

*for its regulation? »), toujours rien sur « diplomatie » ou « guerre ». Autant de points à améliorer pour la prochaine édition, qui pourrait se tenir en Afrique du Sud, en 2003, conformément à la tradition qui veut que l'IPSA se réunisse tous les trois ans.*

Dans cette terre de francophonie (où les Québécois se sentent souvent bien seuls à défendre la langue de Molière), les Français étaient sans doute plus nombreux que d'habitude (notamment si l'on compare avec les colloques de l'ISA, désespérément désertés par la science politique française). L'Association Française de Science Politique a pu aider financièrement une soixantaine d'enseignants ou chercheurs à se rendre à Québec. Parmi ceux-ci, plusieurs universités étaient représentées (on était même parfois nombreux, de Grenoble ou d'Aix par exemple), témoignant peut-être d'une plus grande diversité que par le passé. Cette année pourtant, le voyage n'allait pas de soi. Le congrès (comme souvent pour l'IPSA, il est vrai) avait lieu début août, ce que ne contribuait pas à faire baisser le prix des hôtels ni du transport aérien. Il fallait compter, pour l'ensemble du voyage, en moyenne 10.000 francs si l'on s'y était pris à l'avance (depuis le printemps), ou 15.000 francs s'il on avait attendu la confirmation, à l'été, d'une éventuelle prise en charge ou de remboursements de frais. Parler de ces aspects matériels peut paraître cru voire inconvenant. Mais les conséquences sont là : des efforts immenses ont été faits, ici et là, à l'AFSP notamment, pour permettre à un maximum de les chercheurs de participer au congrès ; dans les divers programmes des universités pour les jeunes chercheurs, du temps a été investi, des sommes ont été prévues, pour faire au mieux ; or cette diversité de moyens mis en œuvre n'a pu être totalement récompensée. Certaines aides fournies aux jeunes chercheurs, notamment, furent confirmées trop tard pour permettre l'achat d'un billet d'avion à prix décent, et les personnes concernées ont dû renoncer. Il semble, surtout à cette période de l'année et lorsqu'il s'agit de destinations très fréquentées, qu'une confirmation des moyens de financement devrait intervenir au moins quatre ou cinq mois à l'avance.

Un mot enfin pour les doctorants qui sont nombreux à se demander s'il faut aller à ce type de congrès (volontiers qualifiés, non sans une certaine ironie, de « grands-messes »), ou s'il est préférable d'assister à des rendez-vous plus proches géographiquement (l'ECPR par exemple), donc moins coûteux, et parfois plus utiles scientifiquement. On ne peut naturellement que les encourager à y aller, puisque ces rencontres devraient d'abord être pour eux, en dépit du fait que les aléas des financements en décident parfois autrement. Mais on ne peut toujours pas, hélas, exclure le scénario catastrophe : oui, il est fréquent que le financement soit insuffisant, et donc qu'une participation personnelle élevée soit nécessaire ; oui, le risque est grand de passer un temps considérable à préparer un papier que l'on devra ensuite présenter devant un public plus que restreint ; non, les grands noms que l'on aurait aimé entendre, qui sont indiqués sur le programme et pour lesquels on a en partie fait le déplacement, ne sont pas toujours là.

Mais c'est précisément pour cela – ou pour en finir avec cela – que l'implication de tous dans l'organisation de ces rendez-vous est plus que jamais nécessaire.

Frédéric Charillon  
Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand

**UNIVERSITÉ D'OXFORD**  
*BOURSE BESSE 2001-2002*

1 — St Edmund Hall désignera un boursier Besse pour l'année universitaire 2001-2002. **Les candidats doivent être de nationalité française.**

2 — Le boursier recevra £5500 environ pour couvrir ses frais de résidence et de pension. Il/ elle pourra résider au collège. La résidence à Oxford est obligatoire pour les trois trimestres de l'année académique 2001-2002 et une chambre payante sera disponible au collège pour toute la période d'octobre à juin, ou même plus tard si l'étudiant le désire.

3 — Le candidat choisi devra posséder une connaissance de l'anglais, écrit et oral, qui lui permette de profiter au mieux de son séjour à Oxford et de prendre une part active à la vie du collège. Il est important de noter que l'Université d'Oxford est organisée sur le principe de collèges autonomes, ayant chacun sa gestion, ses moyens et son cadre de vie propre. Chaque collège est une unité de résidence et d'enseignement qui offre à ses étudiants hébergement et repas, et des possibilités sociales et sportives qui dépassent celles offertes par l'Université.

4 — Les candidats peuvent appartenir à toutes les disciplines universitaires, mais ils doivent posséder une maîtrise ou un diplôme équivalent. Les études que le boursier choisi se propose de poursuivre à Oxford doivent être approuvées par le collège. Toute personne engagée dans des travaux de recherche en vue de l'obtention d'un diplôme supérieur d'une université française pourra être candidat ; **la bourse ne sera pas attribuée à un candidat voulant préparer un diplôme de l'Université d'Oxford.**

5 — La bourse est valable pour un maximum d'une année universitaire.

6 — Les candidats sont priés de **remplir en anglais le formulaire ci-joint en double exemplaire**, sous forme dactylographiée, en y joignant une photographie récente (format passeport). Le dossier complet devra parvenir au Directeur de la Maison Française, Norham Road, Oxford, OX2 6SE avant le 28 février 2001.

7 — Les candidats sont priés de faire envoyer trois appréciations confidentielles émanant de personnes ayant une connaissance directe de leurs intérêts, de leurs aptitudes intellectuelles et des résultats qu'ils ont obtenus. Il incombe aux candidats de veiller à ce que ces appréciations soient envoyées directement au Directeur de la Maison Française avant le 28 février 2001. Ni le Directeur, ni le collège, ne solliciteront des intéressés ces appréciations. Les candidats pourraient éventuellement être convoqués pour un entretien, soit à Oxford soit à Paris (courant mai 2001).

8 — Des renseignements généraux concernant la situation des étudiants faisant des recherches à l'Université d'Oxford se trouvent dans le « *Graduate Studies Prospectus 2001-2002* » que l'on obtiendra en écrivant à l'Information Officer, University Offices, Wellington Square, Oxford, OX1 2JD.

9 — Toutes autres demandes de renseignements doivent être adressées au Directeur de la Maison Française, qui a accepté d'assurer la liaison entre le collège et les étudiants et organismes français que la bourse intéresserait.

Maison Française d'Oxford, Norham Road, Oxford, OX2 6SE

Téléphone: 00 44 1865 274 220

Fax: 00 44 1865 274 225

e-mail : maison@sable.ox.ac.uk

(CU4N)





## **NOUVELLES DU STANDING GROUP ON INTERNATIONAL RELATIONS**

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, la *Newsletter* du Standing group est désormais sur la toile et n'est plus distribuée sur support papier. Elle a changé de format, s'est beaucoup enrichie. Nous vous invitons à consulter le premier numéro et vous rappelons l'adresse :

<http://www.sh.se/sgir-ise/>

Si vous souhaitez être averti par courriel de la parution du prochain numéro, vous pouvez l'être par l'intermédiaire de la SEI si vous nous avez donné votre adresse électronique. Chris Jones, le nouveau responsable de la lettre, préfère recevoir une liste d'adresses groupées plutôt qu'une infinité de messages particuliers.

Si vous souhaitez faire passer une information dans la *Newsletter* adressez vous à  
Chris.jones@sh.se

La 4<sup>ème</sup> Conférence Pan-européenne (Canterbury 8-10 septembre 2001) s'annonce bien. Quelque 235 panels sont prévus. Il devrait y avoir beaucoup de monde. Le nombre important de Français responsables d'ateliers et de pannels est remarqué. Dans la mesure où la SEI y est un peu pour quelque chose nous ne pouvons que nous en réjouir.

Vous trouverez toutes les indications sur le site de l'ECPR :

<http://www.essex.ac.uk/ecpr/genconf/2001>

Ne manquez pas de jeter un coup d'oeil sur le programme festif des samedi-dimanche, l'imagination est au pouvoir. Il y aura même une joute constructiviste dans le bar de l'université réquisitionné pour toute la nuit... science politique et bière glacée à l'Ouest du Channel.

## QUESTIONNAIRE

Si vous ne figurez pas dans l'annuaire de la SEI,  
si les données vous concernant sont incomplètes ou erronées,  
et si vous ne l'avez pas fait avec le bulletin n° 10  
merci de retourner ce questionnaire à :

SEI-AFSP, MSH - 54 boulevard Raspail  
75006 Paris

Tél. : 01 49 54 21 36                      Fax : 01 49 54 21 61

E-mail : [afsp@msh-paris.fr](mailto:afsp@msh-paris.fr)

Nom/Name :

Institution/Institution :

Adresse/Street P.O. Box :

Ville/City :

Pays/Country :

Tél :

Fax :

E-mail :

Domaine d'études (cochez en un ou plusieurs)/Research Area (tick one or more) :

- Études sur les conflits ou la paix / Conflict and peace studies
- Études sur le développement / Development studies
- Politique intérieure et rapport à la politique étrangère / Domestic/foreign linkages
- Politique sur les minorités et l'ethnicité / Ethnic and minority politics

- Études sur la Communauté Européenne et l'intégration / European Community and integration studies
- Analyse de la Politique étrangère / Foreign policy analysis
- Études Sexuées / Gender studies
- Droits de l'Homme / Human rights
- Histoire internationale et diplomatique / International and diplomatic history
- Droit International / International law
- Organisations internationales / International Organization
- Économie politique internationale / International political economy
- Théorie des relations internationales / International relations theory
- Méthodologie / Methodology
- Questions éthiques et philosophiques / Philosophical and ethical questions
- Études sur la sécurité et la stratégie / Security/strategic studies
- Autre / Other (specify)

Aire géographique / Area Studies :  
(specify region or regions)

Recherches en cours / Current Research (give name of project/projects) :

Responsabilités administratives et éditoriales